

2547

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une foi

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

**CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE**

**TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER D'INFORMATION ET DE
PARTAGE SUR LES STRATEGIES DES PROJETS ET
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DU
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

Décembre 2002

I. Contexte et justification

La recherche d'un meilleur impact des Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté sur les conditions de vie des populations cibles, constitue un objectif majeur du Gouvernement.

Le Ministère du Développement Social, chargé, conformément au décret 2002-1122 du 14 novembre 2002, de la coordination opérationnelle et de la mise en œuvre des politiques destinées à lutter contre la pauvreté et à assurer un niveau de vie convenable à l'ensemble de la population sénégalaise, entend promouvoir un cadre favorable et incitatif au développement social et veiller également à l'atteinte des objectifs d'impact, assignés aux Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté placés sous sa tutelle.

Dans cette perspective, l'organisation d'un espace d'information, d'échanges et de partage sur les stratégies développées par les Projets et Programmes (PELCP/PNUD, PLCP/FAD/FND et AFDS) s'avère indispensable surtout dans le contexte de mise en œuvre de leurs activités opérationnelles et de responsabilisation des populations à la base.

De plus, avec la clôture de la première phase du PELCP/PNUD le 30 juin 2002 et la formulation en cours d'un nouveau Projet de Lutte Contre la Pauvreté, il s'avère nécessaire et opportun de partager les enseignements tirés de l'exercice de capitalisation qui vient d'être finalisé.

Enfin, de manière générale, il est apparu une faible visibilité des meilleures pratiques acquises par les projets et programmes de développement. Or, Une stratégie harmonisée de communication sectorielle pourrait permettre de créer le déclic d'une dynamique d'éclosion de potentiels d'auto-développement des populations les plus vulnérables.

II. Objectifs de l'atelier

2.1. Objectif général :

- *Mettre en place des conditions d'un meilleur impact des Projets et Programme de Lutte contre la Pauvreté sur les conditions de vie des populations*

2.2. Objectifs spécifiques :

- *Systématiser des échanges d'informations sur les différents projets sus-indiqués sur leurs objectifs, stratégies et indicateurs de performances.*
- *Capitaliser les acquis du PELCP/PNUD ;*
- *Recueillir les avis et contributions des différents partenaires sur les stratégies préconisées par chaque projet en vue de la recherche de synergies fortes et pérennes ;*
- *Dégager des voies et moyens pour la mise en place de cadres de concertation, d'évaluation et de suivi entre les dits projets.*

III. Résultats attendus

- *une meilleure compréhension et appropriation des objectifs, stratégies et indicateurs de performance des projets de lutte contre la pauvreté ;*
- *une convergence des points de vue sur des démarches ou stratégies d'intervention ;*
- *l'identification de voies et moyens pour la mise en place de cadres de concertation de partenariat entre projets de lutte contre la pauvreté.*

IV. Méthodologie d'organisation et de déroulement des travaux

Elle se veut participative et s'articulera autour d'une séance plénière de présentation des stratégies des projets par les différents responsables avec un accent particulier sur les modalités de mise en œuvre, les composantes, les indicateurs de performances, le ciblage des bénéficiaires et des zones et les résultats attendus.

Chaque communication sera suivie d'une synthèse par un modérateur désigné. Ensuite, il est prévu un débat général autour des différentes communications afin de permettre aux différents participants d'avoir une compréhension commune des centres d'intérêt, enjeux, stratégies et résultats de chaque projet.

Il est prévu un Président de l'atelier, 04 modérateurs (01 par exposé) et un rapporteur général.

V. Participants

- *Responsables des Projets de Lutte contre la Pauvreté du Ministère du Développement Social*
- *Directeur et Chef de Services du M.D.S.*
- *Représentants des Ministères Techniques directement concernés.*
- *Assemblée Nationale.*
- *Directions Nationales et Points focaux concernées.*
- *Responsables d'autres projets de même nature.*
- *Représentant des Organisations de la Société Civile, bénéficiaires (ONG , groupes cibles organisés) ou partenaires (Opérateurs-Ong, Cabinets privés etc.)*
- *Représentants des Bailleurs de fonds.*
- *Représentant des Médias.*

VI. Lieu

*L'atelier est prévu pour une journée (avec déjeuner, et deux pauses-café et se tiendra le **Mercredi 08 Janvier à l'Hôtel Téranga Dakar.***